



SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 21 juin 2017 à 19h, après convocation légale

Sous la Présidence de M. MIZZON Jean-Marie

Etaient présents :

M. THOUVENIN J.-Marie	M. ZENNER Bernard	M. BARBE Jérôme	M. HERGAT Michel
M. CINO Frédéric	M. OCTAVE Henri	M. BALCERZAK Roland	Mme CONTRERAS Céline
M. BAUR Denis	M. DI BARTOLOMEO R.	Mme FRIIO Marie-Rose	M. LORENTZ Maurice
Mme ZYDEK Christine	M. VUILLEMARD Patrick	M. ANDRE René	M. BECKER Patrick
M. BOGUET Henri	M. CHRISTNACKER Daniel	M. FERRERO Marc	M. KLOP Jean
Mme RENAUX Patricia	M. SCHITZ Denis	M. SCHREIBER Roger	M. GREINER Philippe
M. HEYERT Jean-Marc	M. HOLSENBURGER A.	M. JURCZAK Serge	M. LAVAUT José
M. MEDVES Jean-François	Mme SPERANDIO F.	M. TARILLON Philippe	M. TOCZEK Jean-Paul

Procurations :

M. PETERMANN Mathieu	a donné procuration à	M. BALCERZAK Roland
M. SZUREK Michel		M. LORENTZ Maurice
M. NOEL Guy		Mme ZYDEK Christine
M. LEUBE Michel		M. VUILLEMARD Patrick
Mme BRIER Marcelle		M. BOGUET Henri
M. LOUIS Jean-Charles		M. CHRISTNACKER Daniel
M. WALTER Jean-Marie		M. MIZZON Jean-Marie
Mme KHAMASSI Kheira		M. HEYERT Jean-Marc
Mme SASSELLA Sylvie		M. JURCZAK Serge

Absents excusés :

M. LA VAULLEE J.-Pierre	M. LANGENFELD Guy	M. IORIO Antoine
Mme CEDAT-VERGNE Nath.	M. WANNINGER J.-Marc	M. DORVEAUX Lionel
M. GANDECKI Claude	M. FRIJO Antoine	M. SAPIN Bruno
M. PERON Patrick	M. PERLATI Daniel	

Absents non excusés:

Mme FICARRA Béatrice	M. LEBOURG Gérald	M. LATTWEIN Jean-François
M. SEGURA Olivier	M. BROUILLET Laurent	Mme VENTOLINI F.

Du début (19h13) à la fin de la séance :

Membres en exercice : 59
Présents : 33
Procurations : 9
Absents : 17

La séance est levée à 19h51.

Assistaient en outre :

Mme COLNOT Isabelle, Directrice générale du SMiTU
M. ANDRE Cédric, Directeur Adjoint du SMiTU
Mme BERNIER Sophie, Responsable des affaires juridiques du SMiTU
Mme SCHLIENGER Sylvaine, Chargée de mission PDU du SMiTU
Mme BERNASSOLA Nathalie, Chargée de mission Communication du SMiTU
Mme RAGNI Sandrine, Secrétaire assistante du SMiTU

POINT II.1 – INFORMATION N° 2017/46 - COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Vu l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales par renvoi de l'article L.5711-1 du CGCT relatif aux syndicats mixtes ;

Vu l'article L.2121-21 du CGCT par renvoi de l'article L.5211-1 du CGCT ;

Vu les articles L.1414-1 et 2 et L.1411-5 du CGCT ;

Vu la délibération n° 2016/81 du 14 décembre 2016 portant élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres ;

La CAO est une commission à caractère permanent pour toute la durée du mandat.

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres ne peut pas être renouvelée en cours de mandat ;

Considérant que la CCAM a souhaité restituer la compétence « Transport en commun avec adhésion au SMiTU » qu'elle exerçait par substitution au nom des communes de Bertrange, Guénange et Stuckange depuis le 19 décembre 2011 ;

Par délibération en date du 14 décembre 2016, le SMiTU avait désigné comme membre de la CAO :

- Monsieur Michel LEUBE comme membre suppléant

La CAO ne pouvant pas être renouvelée en cours de mandat, elle est désormais composée de la façon suivante :

Titulaires :

- 1) M. MEDVES Jean-François
- 2) M. JURCZAK Serge
- 3) M. LOUIS Jean-Charles
- 4) M. WALTER Jean-Marie
- 5) M. BARBÉ Jérôme

Suppléants :

- 1) M. PERLATI Daniel
- 2) M. HOLSENBURGER Alexandre
- 3) M. CHRISTNACKER Daniel
- 4) M. HEYERT Jean-Marc

Pour extrait conforme,
A Yutz, le 22 juin 2017
Le Président

Jean-Marie MIZZON



PUBLIÉ-NOTIFIÉ
Le 22/06/2017
Le Président du SMiTU